



ASSOCIATION DES ANCIENS DES LYCÉES FRANÇAIS DU MONDE (Union-ALFM)

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 17 OCTOBRE 2020

Le samedi dix sept octobre, à dix heures trente, les membres de l'association des anciens des lycées français du monde (Union-ALFM) se sont réunis en assemblée générale au 117 rue de Charonne, 75011 Paris, France (avec, conformément aux statuts de l'association, la possibilité de participer via vidéoconférence), sur convocation du bureau.

Madame Dominique TCHIMBAKALA, présidente de l'association, assure la présidence de la séance.

Il est précisé que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. Modification des statuts – proposition d'intégration du personnel des lycées français à l'étranger
2. Rapport moral de la Présidente
3. Bilan d'étape financier
4. Election du Conseil d'Administration et du/de la Président(e)

Suite à un mot d'accueil, la présidente procède à la présentation du rapport moral.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration se compose de 12 membres élus :

- Dominique Tchimbakala (DT), présidente, Lycée Saint-Exupéry, Brazzaville, Congo
- Francine Mallet-Lamy (FML), vice-présidente, Lycée Van Gogh, La Haye (Pays-Bas)
- Amel Zilmi (AZ), trésorière, Lycée Saint-Exupéry de Brazzaville
- Olivier Lahady (OL), vice-trésorier, Lycée français de Tamatave (Madagascar)
- Anna Korniyukhina (AK), secrétaire générale, Lycée français de Prague (Rép. Tchèque)
- Marie Gabrielle Kouamedjo (MGK), secrétaire générale adjointe, Lycée Fustel-de-Coulanges, Yaoundé (Cameroun)
- Michel Baum (MB), délégué du Comité stratégique, Lycées français de Vienne (Autriche), de Téhéran (Iran), Lycée franco-allemand de Sarrebruck (Allemagne)
- Sophia McLoughlin (SM), administratrice, Lycée Victor Hugo, Marrakech (Maroc)
- Ahmed Mernissi (AM), administrateur, Lycée Lyautey, Casablanca (Maroc)
- Kerem Onen (KO), administrateur, Lycée Charles-de-Gaulle, Ankara (Turquie)

- Guy Sukho (GS), administrateur, Lycée français Liberté, Bamako (Mali)
- Thibaud Sarrazin (TS), conseiller de la présidente, Lycée franco-allemand de Sarrebruck (Allemagne)

Et 2 membres de droit :

- AEFÉ (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger)
- MLF (Mission Laïque Française)

LE BUREAU

- Dominique Tchimbakala, présidente, Lycée Saint-Exupéry, Brazzaville, (Congo)
- Francine Mallet-Lamy, vice-présidente, Lycée Van Gogh, La Haye (Pays-Bas)
- Amel Zilmi, trésorière, Lycée Saint-Exupéry de Brazzaville, (Congo)
- Olivier Lahady, vice-trésorier, Lycée français de Tamatave (Madagascar)
- Anna Korniyukhina, secrétaire générale, Lycée français de Prague (République Tchèque)
- Marie Gabrielle Kouamedjo, secrétaire générale adjointe, Lycée Fustel-de-Coulanges, Yaoundé (Cameroun)

Ont été également invités à participer aux travaux du bureau et au conseil d'administration :

- Patrick Ténèze, consultant et conseiller de la présidente
- Marine Durand, Coordinatrice de L'Union-ALFM

I. Modification des statuts - proposition d'intégration du personnel des Lycées français à l'étranger

Francine Mallet-Lamy (FML) indique à l'assemblée que l'entrée des anciens personnels des lycées français à l'étranger, proposée lors du CA du 30 juin 2020, amène l'Union-ALFM à effectuer une modification de ses statuts. Elle présente la proposition de modification des statuts (cf. annexe 1).

Les ajouts apparaissent ici **surlignés en bleu**.

Titre II - Article 5.2 :

2- Membres associés :

~~Personnes présentées par un membre de l'association et agréées par le conseil d'administration. Cet agrément devant être renouvelé annuellement.~~

Anciens personnels enseignants, administratifs et de direction. Les membres associés (personnes physiques) doivent avoir été, au cours de leur carrière, personnels d'un ou plusieurs établissements d'enseignement français à l'étranger. Ils doivent justifier de leur état de services auprès du conseil d'administration et adhèrent individuellement à l'association.

Ces personnes versent chaque année une cotisation dont le montant est fixé par le conseil d'administration et ratifié par l'assemblée générale.

Elles sont, de droit, membres de l'assemblée générale avec voix consultative.

Titre IV - section 1 l'Assemblée générale, article 14 :

Article 14 - Composition

1- L'assemblée générale est composée de :

- membres actifs et de droit, avec voix délibérative,
- membres associés et membres d'honneur avec voix consultative.

2- Chaque membre dispose d'une voix. Cependant, chaque représentant de membre groupé peut voter au titre de l'association ou groupement et en son nom personnel. Les membres actifs et les membres associés doivent être à jour du paiement de leurs cotisations.

Titre IV - section 2 le Conseil d'Administration, article 18 :

Article 18 - Composition

1- Le conseil d'administration de l'Association des Anciens des Lycées Français du Monde (Union-ALFM) est composé de 12 membres élus et des membres de droit.

2- L'assemblée générale ordinaire élit parmi les membres actifs de l'association, personnes physiques, 12 personnes pour un mandat de 2 années auxquelles s'ajoutent les membres de droit, sachant que :

- le nombre maximum de personnes issues d'établissements situés dans un même pays est limité à 2.

3- Le conseil d'administration est renouvelé intégralement à l'issue du mandat de deux ans, à l'exception des membres de droit. Les mandats sont renouvelables.

4- Les membres associés, anciens personnels enseignants, administratifs et de direction, désignent un représentant au conseil d'administration selon les modalités figurant dans le règlement intérieur. Le représentant des membres associés, dispose d'une voix consultative.

Titre IV - section 3 le Bureau, article 25 :

Article 25 - Composition du bureau

1- Le conseil d'administration élit un bureau de 3 à 6 membres, pour la même durée que le conseil d'administration (2 ans).

2- Le bureau est composé de :

- un président et, éventuellement, un vice-président ;
- un trésorier et, éventuellement, un trésorier adjoint;
- un secrétaire général et, éventuellement, un secrétaire général adjoint.

3- Les candidats aux fonctions de président, de trésorier et de secrétaire général devront s'engager auprès du conseil d'administration sur leur disponibilité et leur capacité à participer aux réunions au siège de l'association et à assurer leur rôle de représentation auprès des instances.

4- En cas de poste vacant défini dans le règlement intérieur, le conseil d'administration procède au renouvellement immédiat du poste. S'il s'agit d'un poste de vice-président, trésorier adjoint ou secrétaire général adjoint, le conseil d'administration peut ne pas renouveler le poste.

5- En cas d'absence du président et du secrétaire général de l'association, le bureau désigne un président de séance ainsi qu'un secrétaire de séance parmi les membres présents.

6- Le représentant des membres associés assiste aux délibérations du bureau et dispose d'une voix consultative.

7- Le secrétaire général rédige un compte rendu de la séance et le diffuse aux membres du bureau.

Le secrétariat général est chargé de mettre en place toutes les formalités liées à la convocation et, à l'accueil des membres pour la bonne tenue du bureau.

Sinnou David : souligne un point de vigilance : les anciens élèves doivent avoir une voix plus forte que les anciens personnels des lycées français du monde. Attention aux risques d'instrumentalisation politique, syndicale par les anciens personnels. Il propose donc d'être prudent sur la participation des anciens personnels au Bureau (article 25, ajout de l'alinéa 6) même avec voix consultative. Il propose une modification plus souple afin que la Présidente invite, selon son gré, le membre associé lors des réunions du bureau.

FML et DT : accueillent cette remarque avec intérêt et proposent de supprimer la présence systématique d'un membre associé au Bureau. La suppression de la proposition d'ajout de l'alinéa 6 à l'article 25 est proposée.

Slim Chatti (SC) : demande à la Présidente si l'Assemblée générale peut se tenir valablement, compte tenu du fait que les documents préparatifs (rapport d'activités, modification des statuts, bilan financier) ont été envoyés aux participants et mis en ligne tardivement.

DT : répond que les documents ont été mis en ligne avant l'Assemblée générale, certes tardivement, mais que cela n'empêche pas sa tenue et demande à **SC** de mentionner un article dans les statuts ou le règlement intérieur de l'association qui viendrait contrecarrer la tenue de l'AG.

SC : reconnaît qu'il n'y a pas de délai spécifié dans le règlement ou les statuts pour présenter le corpus de textes nécessaires à la préparation de l'AG. Il propose d'ajouter au règlement intérieur un texte allant dans ce sens afin que les participants puissent se saisir des sujets lors de l'AG.

DT : propose d'intégrer cette remarque dans la modification du règlement intérieur.

Première délibération : modification des statuts - proposition d'intégration du personnel des lycées français à l'étranger

- VOTE : modification du Titre II - article 5.2 :

→ adopté à l'unanimité dans la salle (16/16 personnes présentes)

→ 18 votes POUR / 20 personnes en ligne

→ **34/36 personnes votent POUR. La proposition est adoptée**

- VOTE : modification du Titre IV - section 1 - Article 14

→ adopté à l'unanimité dans la salle et en ligne

- VOTE : modification du Titre IV - section 2 - article 18.4

→ adopté à l'unanimité dans la salle et en ligne

- VOTE : modification du Titre IV - section 3 - article 25

→ suppression de la modification de l'alinéa 6 adoptée à l'unanimité dans la salle et en ligne

Les modifications des statuts de l'Union-ALFM sont adoptées à l'exception de l'alinéa 6 de l'article 25.

II. Rapport moral de la présidente de l'association

Le rapport moral rédigé est joint au présent PV et disponible sur la plateforme ALFM.fr. Il a également été transmis aux participants à l'AG 24h avant sa tenue.

a) Partenariats

L'Union-ALFM est passée d'un partenaire unique à plusieurs partenaires dans différents secteurs d'activité.

DT rappelle et remercie chaleureusement l'ensemble des partenaires engagés aux côtés de l'Union-ALFM en 2019-2020 :

- **L'AEFE**, partenaire historique de l'Union-ALFM, qui accompagne depuis 2010 et de manière continue le travail effectué par les bénévoles de l'association. Chaque année, l'AEFE soutient financièrement l'Union-ALFM en lui attribuant une subvention annuelle.
- **La Mission laïque française**, autre opérateur de l'enseignement français l'étranger, avec lequel l'ancien CA avait initié un projet de convention de partenariat. Sollicitation réitérée par la Présidente de l'Union-ALFM, sur proposition de la Mlf et encouragée par le CA en juin 2020, avec le dépôt d'une candidature auprès de François Perret, Président de la Mlf, pour intégrer le Conseil d'Administration.
- **TV5Monde**, première chaîne internationale généraliste francophone, qui s'engage aux côtés de l'Union-ALFM depuis juin 2019 à travers le versement d'une subvention annuelle - sur une période de trois ans - destinée au financement du Forum professionnel (15 000€ en 2019, 17 500€ en 2020 et 20 000€ en 2021)
- **La CCI Ile-de-France** - depuis le 11 mars 2020 - avec laquelle il a été prévu, par convention, la mise à disposition ponctuelle de locaux et des échanges de communications partagées notamment sur le Forum professionnel.

DT ajoute qu'un nouveau partenariat est en cours de finalisation : le **Forum Francophone des Affaires (FFA)** avec qui l'Union-ALFM a signé, le 24 août 2020, une note de cadrage pour le Forum professionnel. Initialement prévu au mois de novembre 2020, le Forum est reporté à mars 2021 en raison du coronavirus. Premier réseau international d'entreprises au service des dirigeants travaillant avec la langue française, le FFA - avec **l'Ufe (Union des français de l'étranger)** - appuiera l'Union-ALFM pour faire participer une trentaine d'entreprises au Forum digital et organiser un cocktail B to B, en présentiel à Paris si la situation sanitaire le permet.

b) Un regain d'intérêt pour l'Union-ALFM : la courbe des adhésions remonte

DT indique que le montant des cotisations est fixé par le conseil d'administration pour l'année civile. Il s'établit à 10€ TTC pour les personnes physiques et 50€ TTC pour les personnes morales (associations locales).

Au 15 octobre 2020, l'association compte 66 adhérents majoritairement issus d'un lycée français au Maroc (13 adhérents) ; au Cameroun (10 adhérents) ; à Madagascar (6 adhérents); au Congo (3 adhérents), en Autriche (3 adhérents...), en Tunisie, Japon, Algérie, Honduras, Paraguay...

NB : En 2018, l'association enregistrait 77 adhérents à jour de cotisation

En 2019 : 105 adhérents déclarés dans le PV mais 24 adhérents à jour de leur cotisation en 2019 (jour de l'Assemblée générale). NB : Il semblerait que nous ayons compté dans les adhérents à jour de cotisation les participants au Forum professionnel de novembre 2019 + ceux qui ont réglé le jour de l'AG (11.01.2020).

DT ajoute qu'on observe une augmentation du nombre de sympathisants, aujourd'hui estimés à **1 538 personnes**. Ils représentent les contacts glanés et enregistrés dans nos fichiers. Ce sont également des personnes inscrites à notre newsletter mensuelle.

c) Hausse de la fréquentation sur les réseaux sociaux

DT indique également qu'on observe une hausse de fréquentation sur les réseaux sociaux.

Facebook : 4 397 abonnés (+ 597 par rapport à 2019) facebook.com/alfmonde

Twitter : 699 abonnés (+ 127 par rapport à 2019) twitter.com/ALFM_monde

Instagram : 453 abonnés (+ 88 par rapport à 2019). instagram.com/alfm_monde/

LinkedIn : 464 abonnés (+ 412 par rapport à 2019) linkedin.com/company/31386050/admin/

d) Des bénévoles plus nombreux

En 2020, plusieurs campagnes d'appel à bénévolat ont été lancées et doublées de réunions d'information en présentiel et en distanciel. Elles ont permis d'identifier et de recruter une quinzaine de bénévoles. Il s'agit avant tout d'étudiants rédacteurs pour la lettre mensuelle ou portant assistance sur des points juridiques, conseil informatique ou traduction de textes.

15 bénévoles donnent aujourd'hui de leur temps à l'association :

- 1 comité de rédacteurs composé de : Effy Tselikas, Yousra Laqb, Youssef El Alaoui, Emmanuelle Failler, Meriem Draman, Olivier Lahady, Yasmine El Kouhen, Rania El Bacha, Roza Chikhi, Dounia Zellou...
- Aide juridique : Sophie Villaume
- Aide à la traduction de documents : Yacine Benachenhou
- Aide et conseils outils informatiques et numériques : Victor Giron Meza, Emilie Chen

DT les remercie pour leur implication au sein de l'association.

e) Inscriptions en hausse sur la plateforme

DT annonce que le nombre d'inscrits sur la plateforme est de **8 313 au 15 octobre (soit + 433 inscrits sur la plateforme en 2020)**. 51% des inscrits sont des femmes et 80% ont entre 19 et 34 ans.

Plus de la moitié des Alumni résident en France (52%) , suivi de l'Espagne, du Canada, de la Grande Bretagne et du Maroc.

Malgré ces chiffres en hausse, le nombre d'adhérents à l'Union-ALFM est sans commune mesure avec le nombre d'inscrits sur la plateforme www.alfm.fr (8 313) ni avec l'estimation du nombre d'anciens élèves dans le monde (+ de 600.000). Lors de la précédente assemblée générale, nous l'expliquions par le déficit de notoriété dont souffre toujours l'association et qu'il nous faudra résoudre. Plusieurs actions ont été menées en ce sens, d'autres sont à venir. Nous les détaillerons plus tard.

II. 1/ Les activités de l'année 2020

Avant de parler de l'activité de l'année 2020, la **présidente DT** souhaite faire un **rappel de sa vision stratégique** en précisant que la volonté de ce Conseil d'Administration était de transformer l'Union-ALFM en une communauté d'entraide, une communauté qui soit assez professionnelle, organisée et structurée pour que ses membres soient capables de se porter assistance dans quelque domaine que ce soit.

La volonté du Conseil d'Administration était également que l'association soit reconnue comme représentant officiel des anciens élèves des lycées français du monde.

Pour atteindre cet objectif, **DT** rappelle qu'il fallait :

→ **sortir du bénévolat intégral** ce qui était fait avec l'embauche de Marine Durand, la coordinatrice de l'association qui est en poste depuis octobre 2019 ;

→ **aller chercher de nouveaux partenariats** et d'autres ressources que celles de notre financeur historique l'AEFE. Nous avons commencé à le faire en s'associant avec TV5 Monde, la CCI, le Forum Francophone des Affaires (FFA) ;

→ **développer une offre de services** afin que les membres de notre communauté trouvent un intérêt à adhérer à l'Union-ALFM, ce que nous avons commencé et continué à faire sur la plateforme en enrichissant les contenus. Cela tient pour une grande part à l'implication des personnes qui travaillent sur la plateforme, sous la supervision de Marine Durand.

→ **s'associer aux associations locales d'anciens élèves existantes**, travailler davantage avec elles et susciter la création de nouvelles, en particulier dans les espaces non francophones (Europe centrale, Amérique Latine) ou "territoires perdus de la francophonie" (Asie du sud-est, par exemple).

→ **Comblent le déficit de notoriété de l'association, développer sa visibilité et son attractivité.**

Il a eu plusieurs objectifs qui ont été fixés dans ce sens, parmi lesquels certains ont commencé à être atteints. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un travail qui se mesure sur plusieurs années et non pas sur un ou deux ans.

- a) **Un point essentiel en 2020 : le transfert de propriété de la plateforme de l'AEFE vers l'Union-ALFM.**

DT explique que le chantier prioritaire de l'année écoulée a été le transfert de propriété de la plateforme www.alfm.fr. Celle-ci, avec son annuaire et ses différents services, est LE premier service que l'association peut offrir à ses adhérents. Si l'Union-ALFM récupère la plateforme - qui est riche d'un annuaire de plus de 8000 personnes - et si elle couple l'adhésion à cette dernière avec l'adhésion à l'association, alors elle obtiendra un levier de ressources.

Pour rappel, la plateforme ALFM.fr a été créée par l'**AEFE** en 2017. Le nom de domaine alfm.fr avait été cédé à l'**AEFE** par le précédent conseil d'administration ce qui avait engendré quelques incompréhensions et remous. Ce fut une période difficile pour l'association et pour certains de ses membres, dont plusieurs ont quitté l'association à ce moment. L'une des priorités du conseil d'administration élu en 2018 était ainsi de récupérer la plateforme et le nom de domaine alfm.fr, qui sont son ADN.

DT indique qu'elle se réjouit que l'**AEFE** ait créé cette plateforme en 2017 et l'ait fait vivre depuis car l'Union-ALFM ne disposait pas des ressources nécessaires pour la mettre sur pied et l'alimenter à ce moment-là.

DT annonce que l'**AEFE**, représenté par son directeur **Olivier Brochet**, et l'Union-ALFM ont signé le **16 octobre 2020 un contrat de cession de propriété ainsi qu'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens**. Cette convention prévoit le maintien de l'activité de la plateforme ALFM.fr, son administration et sa promotion auprès des anciens élèves. Ce transfert est rendu possible grâce à un soutien financier spécifique de l'**AEFE** : prise en charge des coûts salariaux de la coordinatrice de l'Union-ALFM (88 250€) ainsi qu'une subvention complémentaire de 23 640€ pour les coûts de maintenance de la plateforme, soit une **enveloppe globale de 111 890 €**. **L'AEFE prend ainsi en charge 100% du coût de maintenance de la plateforme en 2020 et 2021 et 50% du coût en 2022.**

DT précise que l'Union-ALFM gardera le même prestataire (Hivebrite) pour la maintenance de la plateforme. Un contrat d'un an (au lieu de trois) a été négocié à un tarif commercial préférentiel. Il permettra de conserver les mêmes fonctionnalités et une expérience utilisateur identique. La proposition commerciale est faite. Le contrat est en cours de relecture par le **CA**.

DT et le **CA** se réjouissent d'avoir atteint le principal objectif de l'année 2020 et sont fiers d'annoncer à l'assemblée que cela est fait.

b) Augmenter le nombre d'adhésions et d'inscription sur la plateforme alfm.fr

DT informe que l'Union-ALFM souhaite développer un partenariat avec l'**AEFE** pour que, chaque année, tous les bacheliers soient informés de l'existence de la plateforme et de l'intérêt de l'association, lors de leur journée d'orientation ou de la cérémonie de remise des diplômes du BAC. Une vidéo promotionnelle a été réalisée en juin 2020 à destination des 15 000 bacheliers sortants. Des contacts ont été établis avec les **proviseurs des lycées** et les **secteurs de zone** pour diffuser ce kit de communication. Ce travail doit se poursuivre et grandir.

DT souligne, qu'en 2020, l'Union-ALFM a su maintenir l'intérêt des anciens élèves sur la plateforme en proposant des contenus liés aux grands bouleversements de notre époque ou en manifestant sa solidarité envers les pays frappés par des catastrophes (COVID, dossier spécial sur le racisme, Solidarité Beyrouth etc.). Ainsi, la création d'un groupe « Solidarité Covid-19 » sur la plateforme a permis aux anciens élèves de disposer d'un espace d'entraide et de réflexion dès le début de la pandémie ; tout comme l'initiative « Solidarité Beyrouth », en partenariat avec Solidarité Laïque, l'**AEFE**, la Mission laïque française et l'Association franco-libanaise pour l'éducation et la culture

(AFLEC), a permis de soutenir le retour à l'école de 20 000 enfants, de 6 à 11 ans, scolarisés dans les établissements publics de Beyrouth, en les équipant de cartables et de kit d'hygiène.

c) La deuxième édition du Forum professionnel

Comme évoqué, le forum 2020 a été reporté à mars 2021 en raison de la pandémie et d'un accord conclu avec de nouveaux partenaires : **Le Forum Francophone des Affaires (FFA)** et **l'Union des français de l'étranger (Ufe)** qui communiqueront auprès de leur réseau d'entreprises francophones et publics.

Chronologie des activités réalisées en 2020 :

5 janvier 2020 : 1er numéro de la Lettre d'Information mensuelle de l'Union-ALFM

9 février 2020 : Petit déjeuner des anciens élèves et des représentants d'associations locales

10 mars 2020 : Rencontre inter-bénévoles dans un espace à Paris (Bar 154)

11 mars 2020 : Signature d'une convention avec la CCI Paris Ile-de-France

Mars - avril 2020 : Mise en place d'un groupe « Solidarité Covid-19 » sur la plateforme alfm.fr,

Mars - mai 2020 : aide à l'organisation du Gala des anciens élèves des lycées français du Maroc - Événement qui devait se tenir le 29 mai 2020 à Casablanca, annulé en raison du Covid-19, il devait lancer la saison des "ambassadeurs".

Juin 2020 : Réalisation d'une vidéo promotionnelle et d'un kit de communication à destination des bacheliers du réseau pour projection lors de la cérémonie de remise des diplômes du baccalauréat

Juillet 2020 : Lancement d'un sondage sur « le racisme en France » et d'un bulletin spécial afin de sonder le sentiment des anciens élèves sur l'état du racisme en France et recueillir leur avis sur la mobilisation internationale contre le racisme.

2 septembre 2020 : Réunion d'information virtuelle de rentrée – apéro visio. Présentation de l'association à une vingtaine d'anciens élèves intéressés à rejoindre l'association

15 septembre 2020 : Appel aux dons pour le Liban #Solidarité Beyrouth. L'Union-ALFM, en partenariat avec Solidarité Laïque, la Mission laïque française (Mlf), l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE) et l'Association franco-libanaise pour l'éducation et la culture (AFLEC), s'associent aujourd'hui pour amplifier cet appel à la solidarité qui servira à soutenir l'éducation et aidera à la reconstruction du pays.

3 octobre 2020 : Réalisation d'une vidéo témoignage d'un ancien BEM membre Union-ALFM pour mise en ligne sur le site événementiel d'accueil des nouveaux Boursiers Excellence Major de l'AEFE.

En conclusion, pour fin 2020 - 2021 , les objectifs de l'association seront :

→ **Lancer l'application mobile de la plateforme alfm.fr ;** avant la fin de l'année selon que le prestataire sera prêt ou pas ;

→ **Réaliser la 2ème édition du Forum professionnel (mars 2021) ;**

- **Trouver de nouveaux partenaires publics et privés** afin de répondre à l'objectif d'autonomie financière de l'association à partir du 1er janvier 2023 ;
- **Réaliser le couplage de l'adhésion à la plateforme avec l'adhésion à l'association** et ainsi augmenter le nombre d'adhérents et les ressources de l'Union-ALFM ;
- **Développer le réseau d'associations locales** et réaliser l'union avec l'association mondiale
- Trouver des bureaux pour le salarié de l'association (objectif compromis en période de coronavirus...).

II. 2/ Point d'étape financier du trésorier 2020

Amel Zilmi (AZ), Trésorière de l'Union-ALFM présente le point d'étape financier à l'assemblée (cf. annexe 3). Elle précise que nous sommes en cours d'année et qu'il ne s'agit donc pas d'une vision de comptes définitifs. Elle indique que nous sommes sur une vision de flux (entrées et sorties de compte) ainsi qu'une vision prévisionnelle de flux d'ici la fin de l'année 2020.

Sur les produits (entrées), l'Union-ALFM a perçu :

- la subvention de l'AEFE affectée au salaire de la coordinatrice : 38 500€ versé en avril
- La subvention TV5Monde à recevoir : 17 500€
- La subvention AEFE affectée à la plateforme au titre de 2020 : 32 400€
- La subvention de la LDE (partenaire présent au Forum professionnel) qui a souhaité abonder le Prix de l'engagement de l'Union-ALFM : 1 238€
- Les 66 cotisations HelloAsso (le flux est différé donc le chiffre est fidèle au relevé de comptes de la semaine avant l'Assemblée générale)

Pour ce qui concerne les charges (les sorties) :

- les charges de personnel liées à la coordinatrice (salaire, Urssaf, couverture sociale, tickets restaurants, ligne téléphonique)

NB : les prélèvements de l'Urssaf se font en décalé. Par ailleurs, l'année étant exceptionnelle, les prélèvements de l'Urssaf ont été suspendus en mars-avril-mai. Les 2 797€, qui sont les prélèvements au titre de l'année 2019, sont par ailleurs passés en février 2020. Les trois prochains mois de salaire avec les prélèvements sociaux et les charges de l'Urssaf - au titre des 4 premiers mois de l'année 2020 - ont été reportés. AZ indique que l'Union-ALFM les a bien budgétés mais ne les a pas encore versés, afin de garder de la trésorerie sur le compte.

- les dons versés pour le prix de l'engagement du Forum professionnel (2 000€) + 1 238€ de subvention abondés par la LDE ;
- les frais bancaires Société générale ;
- les charges administratives (espaces de coworking, locations de salle pour les 2 Assemblées générales, abonnements informatiques (ZOOM, OVH, ...), organisation de rencontres (petits déjeuners adhérents et bénévoles), la vidéo pour les bacheliers, des frais de matériel (une imprimante, une chaise, un ordinateur, des frais de déplacement pour une session de travail entre Marine Durand et Nora Chatti, de l'AEFE ;
- les frais de maintenance de la plateforme 2020.

AZ déclare donc une situation nette (entre flux entrants et flux sortants) de 6 765€

AZ fait état de disponibilités à hauteur de 27 806€ pour une position d'ouverture de 20 401€

Réactions/questions de l'Assemblée suite au budget présenté :

SC : intervient et demande ce qu'est une position d'ouverture ?

AZ : répond que c'est ce qu'il y avait sur le compte au 1^{er} janvier 2020.

FML : précise à Slim Chatti qu'il s'agit d'un point d'étape financier et non d'un bilan annuel.

Michel Baum (MB) : demande à avoir une perspective financière de l'année 2021 ?

AZ donne la perspective financière 2021 :

Si on prend le compte d'ouverture, dans les recettes prévisionnelles nous avons :

- 30 000€ de l'AEFE pour le salaire de la coordinatrice
- la subvention plateforme (14 400€)
- estimation cotisation adhérents

NB : les 20 000€ de TV5Monde n'ont pas été affichés

Dépenses prévisionnelles :

- salaire de janvier à mars de la coordinatrice + charges
- coûts de maintenance plateforme
- Frais bancaires
- Logiciels informatiques
- AG
- événements (enveloppe de 2 000€)

→ Soit un solde bancaire à fin 2021 négatif de 3 940€

Réaction de l'Assemblée sur le budget présenté :

MB : nous avons l'impression d'être devant un mur financier.

AZ : non il s'agit d'une vision de flux mais nous allons ajouter un paragraphe au sujet des estimations de produits que nous envisageons de gagner avec le Forum professionnel (coût de participation au Forum professionnel - soit 500€ X 30 entreprises)

SC : avez-vous un projet, une idée pour le Forum professionnel 2020 ?

DT : nous avons lancé un COPIL en mars 2020 pour le Forum professionnel 2^e édition et beaucoup travaillé au format, concept etc.

SC : avez-vous pensé à une décentralisation de ce Forum professionnel ?

DT : la réponse est non. Le forum professionnel s'est tenu à Paris en 2019 car l'essentiel des membres connus de l'association et de la plateforme sont à Paris, ou du moins en France. Comme il s'agissait du 1^{er} événement organisé, le faire à Paris permettait de tester le format sur une zone que nous maîtrisons et de réunir un maximum de personnes (partenaires compris) à Paris. En revanche, il serait

intéressant que les associations locales s'approprient le format pour organiser des forums professionnels en présentiel partout où c'est possible.

AZ : dans l'esprit du Forum professionnel, nous avons préféré commencer par une cour d'apprentissage avec notre propre réseau pour le dupliquer à l'étranger.

MB: précise que l'édition du Forum 2020, reporté à 2021 a été pensée de manière dématérialisée ce qui permet d'ouvrir l'événement aux 5 continents et d'étendre sa portée à l'ensemble du réseau.

Questions diverses de l'Assemblée (en présentiel et en ligne) :

Sinnou David : La participation de l'Ufe implique une coloration politique. Avez-vous également approché l'ADFE ?

DT : l'Union-ALFM est apolitique. Nous avons des liens avec l'Ufe et l'ADFE mais c'est la personne de l'Ufe qui nous a approché et qui nous a mis en contact avec le FFA. Nous n'avons pas encore rencontré l'ADFE mais nous souhaitons les approcher, dans un souci d'équilibre.

MB : je n'ai pas entendu dans le rapport moral le fait que nous siégeons au Conseil d'Administration de l'AEFE.

DT : "Merci Michel, tu es mon deuxième cerveau" ! C'est un oubli que nous allons rectifier. En effet, un siège nous a été accordé en comité interministériel par M. Blanquer, Ministre de l'Éducation nationale, M. Le Drian, Ministre des Affaires étrangères et M. Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Tourisme, des Français de l'étranger. C'est très important car cela nous permet d'être dans les instances de l'AEFE non pas seulement en tant qu'ambassadeurs du réseau mais aussi les dépositaires des valeurs de cet enseignement ayant leur mot à dire sur les évolutions à venir au sein du réseau. Pour l'instant, nous n'avons pas encore siégé au CA de l'AEFE car les textes sont en cours d'écriture (Code de l'éducation). Nous avons également effectué une demande d'entrée au sein du CA de la Mission laïque française auprès de son Président.

Philine Esnault (PE) : contrairement à l'opérateur AEFE, la Mlf est une association. Aussi, elle se réjouit d'avoir été saisie pour faire entrer l'Union-ALFM au sein de son CA. J'informe également la Présidente et l'Assemblée que M. Jean-Christophe Deberre quitte ses fonctions de DG à la fin du mois d'octobre. Jean-Paul Rebaud (DGM) est son successeur et se tient prêt à renforcer les liens avec l'Union-ALFM.

Guy Sukho (GS) : ne peut-on pas lancer une short list pour l'organisation du Forum mondial des anciens élèves en 2022 ? La zone Afrique de l'Ouest : le Mali, le Liban et le Maroc sont candidats. Je suis élu de l'ADFE, la Présidente de l'association (**Claudine Lepage**, sénatrice représentant les Français établis hors de France) était présente au FOMA 2019 et est disposée à œuvrer aux côtés de l'Union-ALFM. Un parlementaire, président de l'**ASFE - Jean-Pierre Bansard** (invalidé en juillet 2018) - est également prêt à aider l'association, en échange de contreparties.

Concernant le siège de l'Union-ALFM au CA de l'AEFE, la question est de savoir quand sera-t-il effectif ? J'avais demandé lors du dernier CA à ce qu'au moins un siège d'observateur soit demandé auprès du Président de l'AEFE.

Je propose à présent de solliciter l'aide des parlementaires pour résoudre cette question technique de modification du Code de l'éducation. J'ai suivi le Facebook live de M. Normant, Président **FAPEE** et **Samantha Cazebonne**, Députée et ai été informé qu'ils sont en attente d'une proposition du Sénat, adoptée par l'Assemblée nationale dans lequel il y aurait des modifications du code de l'éducation.

Il faut que ce projet soit un projet de loi demandé par le gouvernement.

DT : merci Guy, nous notons tes propositions. Pour le siège d'observateur au CA de l'AEFE, la demande a été faite mais n'a pas pu être traitée à temps pour cette année.

Deuxième délibération :

Approbation du rapport moral de la Présidente

→ **VOTE EN LIGNE : 21 / 21 "POUR" adopté à l'unanimité par l'Assemblée**

→ **VOTE DANS LA SALLE : 19 / 19 "POUR" adopté à l'unanimité**

Approbation du rapport d'étape financier

→ **VOTE EN LIGNE : 21 / 21 "POUR" adopté à l'unanimité**

→ **VOTE DANS LA SALLE : 19/19 "POUR" - adopté à l'unanimité par l'Assemblée**

Election du CA

DT présente la liste des 19 candidats à l'élection du CA (cf. annexe 4). Elle précise que 12 sièges, donc 12 administrateurs sont à élire pour le Conseil d'Administration de l'Union-ALFM.

DT explique le déroulé du vote aux membres :

- Avant de procéder à l'élection des 12 membres du conseil d'administration, chaque candidat sera invité à se présenter brièvement (1.30 minute chronométrée) à l'assemblée générale, énonçant ses motivations déjà inscrites dans sa profession de foi, pour rejoindre le CA. Suite à cela, la présidente de séance effectuera une annonce indiquant le nombre de votants attendus ainsi que le nombre de procurations.

- Le vote : une liste comportant l'identité de tous les candidats à l'élection sera transmise à chacun des votants. Elle sera fournie sous format papier aux personnes en présentiel et sous la forme d'un lien (à usage unique) en ligne aux personnes en visioconférence. Pour voter, chaque personne sera invitée à choisir les 12 noms, sur les 19 candidats, qu'elle souhaite voir intégrer le conseil d'administration de l'Union-ALFM.

- Les liens pour les personnes connectées par visioconférence seront envoyés au même moment que s'effectuera la distribution des formulaires de vote en présentiel. Chaque membre en visio recevra dans sa boîte mail personnelle le lien de vote en ligne. La plateforme de vote a été choisie de sorte à ce que la confidentialité du vote soit respectée.

Pour les votes en présentiel, chaque votant ira déposer son vote dans une urne prévue à cet effet.

- Après le vote : un membre du bureau de vote effectuera une annonce indiquant le nombre de votes obtenus et vérifiera notamment que ce nombre concorde avec le nombre de votants, procurations comprises.

- Dépouillement : les noms de l'ensemble des candidats seront inscrits par ordre alphabétique avec des numéros associés sur un tableau prévu à cet effet.

Marine Durand (MD) précise qu'elle va dépouiller les bulletins de vote avec **Ulysse Asso'o Emame** (ancien élève du lycée Fustel de Coulanges à Yaoundé, Cameroun) et demande si une personne dans la salle peut se porter volontaire pour se faire le rapporteur des résultats sur le tableau. **Anna Kornyukhina (AK)** se porte volontaire.

Les candidats se présentent à l'Assemblée :

Gilles Agueh, ancien élève du Lycée français Montaigne de Cotonou (Bénin)

"Bonjour à tous, je suis ancien Vice-Président du précédent CA (2016-2018) j'ai connu l'association en 2015 à la sortie de mon BAC et l'obtention de ma bourse Excellence Major. Aujourd'hui j'ai un peu plus de temps libre donc je souhaite revenir pour développer cette association, que je connais de l'intérieur et en laquelle je crois."

Ihab Ali Gaddaye, ancien élève du Lycée français du Caire (Egypte) et de l'Ecole de la communauté française à Tripoli (Libye)

"Bonjour à tous, j'ai connu l'ALFM à travers une amie qui était une boursière Excellence Major et j'ai été agréablement étonné de son existence. Par la suite, je l'ai un peu plus connue car à travers le Forum il y a eu une évolution. Beaucoup a déjà été accompli mais il y a encore tant à faire. Je souhaite cibler davantage de personnes, faire connaître l'association. Je suis juriste de formation et j'ai étudié à la Sorbonne Panthéon."

Michel Baum, ancien élève du Lycée français de Vienne (Autriche)

"Je suis consultant en stratégie internationale, je suis administrateur sortant et pense avoir significativement contribué aux activités de l'association pendant la mandature écoulée. Je pense que l'Union-ALFM a un grand avenir devant elle, avec toutefois des risques financiers, me semble-t-il, importants. Compte tenu de ma formation et de mon expérience de financier, je suis prêt à contribuer à mettre en place des systèmes de collecte pour le bien de l'association."

Yacine Benachenou, ancien élève du Lycée français d'Alger (Algérie)

"Bonjour tout le monde, le lycée français d'Alger dans lequel j'étais n'existe plus actuellement, c'était l'ancien lycée Descarte. J'ai fait mes études secondaires en France, je suis enseignant et traducteur (anglais, italien, espagnol, arabe...)." "

Slim Chatti, ancien du Lycée Carnot de Tunis (Tunisie) - lycée qui n'existe plus

"Bonjour à tous, J'ai découvert l'ALFM grâce au FOMA qui s'est déroulé à Tunis en avril 2019. J'ai pensé pouvoir participer essentiellement à travers mes savoirs, mon expérience de l'entreprise, des organisations, du management des équipes, de la planification, du travail sur la vision... Dans tout cela, j'ai appris que l'élément fondamental était l'humain. Il y a une différence entre une équipe, une collection d'individus, une équipe performante, une équipe solidaire et une équipe excellence et c'est

dans ce sens que je souhaite participer. J'ai toujours été bien accueilli et reçu. Mon objectif est de mettre plus de forme, donner un calendrier, des portefeuilles, des objectifs clairs aux administrateurs et que ce soit ouvert à la base car là j'ai un sentiment d'endogamie qui est très nocif et les résultats le prouvent. Je le dis avec amitié et bienveillance ce qui n'exclut pas le fait d'être sans concession en milieu organisationnel et professionnel"

Francesco De Musso, ancien du Lycée Saint-Exupéry à Brazzaville (Congo)

"Bonjour à tous, je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui. J'ai eu connaissance de l'association par le biais de sa Présidente puisque j'ai eu l'occasion, par le biais de l'entreprise que je dirige, de participer au Forum professionnel en 2019. Je suis Directeur général d'une banque africaine basée à Paris. Mon objectif est de pouvoir contribuer à la fois au développement et à la structuration financière de l'association. Je pense que c'est le nerf de la guerre. On voit le bon bilan de l'équipe et bravo au CA actuel et je pense que l'on peut faire encore mieux. Mon deuxième objectif est de contribuer à la réputation du réseau international pour ce que nous représentons. L'image est le fond de commerce de cette association, il faut que l'on fasse savoir, qu'on en tire profit et que l'on ait des actions à impacts forts. J'aimerais également avoir des actions tant sur le plan professionnel que sur l'image."

Siham El Mernissi, ancienne du Lycée français E. Regnault à Tanger (Maroc)

"Bonjour je me présente, je suis très active au niveau de la ville de Tanger pour les activités proposées aux anciens et avec le consulat. Je suis active au niveau national pour des actions de représentation et au niveau international. J'ai beaucoup d'idées à proposer. Je vous demande de voter pour moi, j'espère être aussi utile que possible. Je pourrais très bien participer à la rédaction de contenus, à la gestion de choses au quotidien et à l'organisation d'événements. C'est mon domaine."

Emmanuelle Failler, ancienne du Lycée français de Tamatave (Madagascar)

Enseignante en éco-gestion en lycée sur des classes de BTS. J'ai passé toute ma scolarité dans les lycées français de l'étranger, je suis investie dans l'association locale des anciens élèves de Tamatave. Je participe depuis un an au comité de rédaction de la newsletter de l'Union-ALFM. Ma scolarité au sein des lycées français m'a beaucoup marquée, je trouve qu'on est tous issus de pays différents mais nous représentons une communauté unie, représentée par l'Union-ALFM. Je serais très fière d'apporter mes compétences en communication, organisation, photographie pour cette association que je trouve superbe"

Marie Gabrielle Kouamedjo, ancienne du Lycée Fustel de Coulanges à Yaoundé (Cameroun)

"Je suis chargée de mission pour une collectivité territoriale. Dans la continuité des actions que je menais dans mes fonctions de secrétaire générale adjointe pour l'association, j'aimerais les continuer. Ensuite, l'Union-ALFM forme un beau réseau d'anciens élèves que tout en apparence oppose puisque nous sommes tous originaires de différents continents mais nous parlons la même langue. J'aimerais que l'on reste un réseau convivial où l'entraide est valorisée, d'avoir un club de bonnes pratiques, que les associations locales se développent. Je trouve que c'est super de s'investir car on donne de soi."

Olivier Lahady, ancien du Lycée français de Tamatave (Madagascar)

Bonjour à tous, je suis ingénieur à Paris chez Eiffage génie civil. Pourquoi je me représente ? J'ai connu l'ALFM en 2015 puis j'ai été élu administrateur en 2016 et 2018. Je veux continuer les actions que j'ai déjà menées. J'ai beaucoup participé au développement de l'association : quelques faits marquants :

le lancement de la plateforme avec l'AEFE, ma participation pour les événements (FOMA, Afterwork, Petit déjeuners) ; pour cette prochaine mandature je préfère développer les associations locales et le réseau.

Alexandre Le Boulaire, ancien du Lycée français d'Alicante (Espagne)

J'ai connu l'ALFM par l'AEFE via Agora et ADN. J'ai envie de m'investir dans l'association mondiale car je participe aux activités de mon association locale ici à Alicante. Mon lycée était conventionné Mlf et AEFE et j'aimerais pouvoir participer à des projets. Pouvoir participer à l'association et créer un réseau solidaire, convivial pour les anciens élèves.

Francine Mallet-Lamy, ancien du Lycée français d'Alicante (Espagne)

Bonjour à tous, je suis commissaire aux comptes, expert comptable et juriste de formation. J'ai été très marquée par mon passage dans les lycées français de l'étranger et quand j'ai eu la chance d'être invitée au 1er Forum mondial qu'organisait l'AEFE à Paris, j'ai senti un tel plaisir que nous avons tous les anciens à se retrouver et à se redécouvrir qu'il m'a paru comme une évidence qu'il fallait créer une association mondiale d'anciens élèves. Créer une association avec l'ambition d'en faire le plus grand réseau d'anciens au monde - ce qui en théorie est totalement possible - ; un réseau solidaire, amical, professionnel afin de s'entraider. Un réseau également intergénérationnel pour pouvoir profiter et faire profiter de nos compétences et tout ce que l'on peut s'apporter mutuellement. Depuis l'origine, j'ai vécu les différentes étapes de la construction de ce réseau - un peu laborieuses il faut le reconnaître - malgré les bonnes volontés. Nous avons enfin la possibilité de disposer de l'outil informatique, cette plateforme absolument nécessaire pour donner la dimension internationale. Ce moment me paraît crucial et je souhaiterais pouvoir continuer à mettre à disposition de l'association mes compétences en gestion, en droit, et toutes mes expériences vécues.

Ahmed Mernissi, ancien élève du Lycée Lyautey (Casablanca)

Bonjour tout le monde, chers amis car nous sommes ici des amis, je suis Président depuis 1 mois de l'association locale des anciens du lycée Lyautey de Casablanca (Maroc) et je suis administrateur de l'Union-ALFM dans le CA sortant et membre fondateur. Mon souhait a toujours été de développer un réseau d'ambassadeurs dans le monde pour l'Union-ALFM. L'ouverture de l'Union-ALFM et son développement à une autre échelle peut dépendre cela. L'année prochaine le Lycée Lyautey fêtera ses 100 ans et j'espère donc que la déesse Covid va nous laisser tranquilles et pouvoir organiser un événement convivial.

Victor Nkindi, ancien élève du lycée français de Pékin (Chine)

Bonjour, je me présente depuis l'association locale des anciens de l'école française de Kigali au Rwanda dont je suis le Président et fondateur depuis 2020. J'ai connu l'Union-ALFM cette année et suis un ancien élève des lycées français de Pékin en Chine où j'ai grandi. Je suis formé à l'administration économique et sociale à l'université de Strasbourg. Je me présente en tant qu'entrepreneur et patron de presse opérant dans 10 pays africains afin d'axer ma candidature sur deux points : la promotion de la langue française et l'accès à l'entrepreneuriat pour nos jeunes anciens à travers un réseautage qui permettra l'accès à des stages, des alternances, des emplois qualifiés. La promotion de la langue française à travers les arts vivants qui nous ont marqué quand nous étions plus jeunes sont des canaux de sensibilisation pour la jeunesse et me tiennent également à cœur.

Prolongation naturelle de ce que je fais dans la vie et en entreprise, je serais ravi d'être parmi vous et de faire des actions qui permettent d'avoir un impact sur la jeunesse.

Kerem Onen, ancien élève du lycée français à Ankara (Turquie)

Absent pour raison médicale, Kerem s'excuse et ne peut présenter sa candidature en ligne. Michel Baum le présente rapidement.

Thibaud Sarrazin, ancien du Lycée français de Sarrebruck (Allemagne)

Bonjour à tous, je suis courtier en assurance en Chine du Sud, à Hong Kong et je suis également élu conseiller consulaire et membre de l'ALFM depuis 2016. J'ai d'abord été Vice-Président et désormais conseiller de la Présidente. Mes actions sont d'aider l'ALFM vis à vis du tissu des français de l'étranger - notamment de meilleures relations avec les conseillers consulaires et parlementaires et associations qui représentent les français de l'étranger. Quand je voyageais en Asie, j'ai visité beaucoup de lycées français pour valoriser l'ALFM. Je suis en train d'aider à la création de la 1ère association des anciens du Lycée français à Hong-Kong. Je remercie l'ensemble de l'équipe pour l'organisation de cette AG en présentiel et vidéo et j'ai été très touché par la minute de silence que vous avez observé pour l'enseignant qui a été sauvagement assassiné hier soir. Je suis toujours aussi motivé et présent pour faire rayonner l'Union-ALFM en Asie.

Guy Sukho, ancien élève du Lycée Liberté à Bamako (Mali)

Bonjour tout le monde, je suis Guy depuis le Mali, auditeur à la Cour des comptes malienne, je suis élu Conseiller consulaire à l'Assemblée des français de l'étranger et je me réjouis que l'Union-ALFM ait été récemment auditionnée par cette illustre assemblée. Je me réjouis aussi au niveau local d'un grand lancement que j'ai réalisé - avec la Sénatrice Hélène Conway - qui a réuni les trois établissements scolaires de Bamako et qui a permis de structurer les associations locales. Il faut avoir l'humilité de reconnaître certaines faiblesses : l'animation des associations locales au Mali en est une. Aujourd'hui, les associations locales ne sont pas présentes aux conseils d'établissements des lycées français et c'est important de mettre cela en place. Je n'ai pas encore réussi à le faire.

Mon état d'esprit pour cette réélection est de se rassembler autour de tout ce qui nous unit. Nous sommes riches de nos différences. Enfin la francophonie qui est une langue et une culture est la pierre angulaire de nos liens.

Dominique Tchimbakala, ancienne élève du Lycée Saint-Exupéry à Brazzaville (Congo)

Je suis la Présidente depuis 2018, j'ai été brièvement membre de l'association avant cette date. Je me représente comme administratrice et à la Présidence de l'Union-ALFM pour un second mandat afin de poursuivre le travail entamé. L'association est dans une phase de développement comme on vous l'a dit. Nous avons pris pas mal d'engagements (phase 1 et phase 2) et il me semble raisonnable de porter l'association jusqu'en 2023 - date d'indépendance de l'association si je puis dire - puisque les différentes conventions que nous avons nouées nous appuient pour le financement du poste de Marine et les différents projets. L'idée est de réussir à trouver les ressources pour pouvoir mener l'association à ce seuil-là. Je suis journaliste et présentatrice à TV5Monde.

Maria Vicente Zaitseva, ancienne élève du Lycée français de Valence (Espagne)

Bonjour à tous, j'ai été membre du bureau entre 2016 et 2018, je l'ai quitté pour pouvoir terminer sereinement mes études. Je suis désormais architecte ingénieure et je souhaite me représenter pour continuer les projets - bravo au CA car vous êtes une équipe très dynamique et je suis très fière. A l'époque je m'occupais de l'événementiel (FOMA Lisbonne) et je souhaite participer à tous les projets.

Je crois vraiment à cette association pour son réseau d'amitié et crois en son potentiel de réseautage professionnel. Le dernier forum professionnel a été pour moi une vraie réussite.

→ Fin de la présentation des candidats en lice pour l'élection.

Dépouillement des votes en présentiel et des votes en ligne :

DT proclame les résultats : il y avait 47 personnes dans le corps électoral (19 personnes en présentiel et 20 personnes en visioconférence dont 1 personne dont le vote en ligne n'a pas été fonctionnel et 8 procurations) - cela fait donc 46 votants.

Sont élus au Conseil d'Administration de l'Union-ALFM (12 administrateurs) :

- AGUEH Gilles, ancien du Lycée français de Cotonou (Bénin) > **40 voix**
- ALI GADDAYE Ihab, ancien du Lycée français du Caire (Egypte) / Ecole de la communauté française de Tripoli (Libye) > **34 voix**
- DE MUSSO Francesco, ancien du Lycée Saint-Exupéry à Brazzaville (Congo) > **40 voix**
- EL MERNISSI Siham, ancienne du Lycée français E. Regnault à Tanger (Maroc) > **29 voix**
- FAILLER-MAHAUT Emmanuelle, ancienne du Lycée français de Tamatave (Madagascar) > **41 voix**
- KOUAMEDJO Marie Gabrielle, ancienne du Lycée F. de Coulanges à Yaoundé (Cameroun) > **40 voix**
- LAHADY Olivier, ancien du Lycée français de Tamatave (Madagascar) > **39 voix**
- MALLET-LAMY Francine, ancienne du Lycée français de La Haye (Pays-Bas) > **43 voix**
- MERNISSI Ahmed, ancien du Lycée Lyautey à Casablanca (Maroc) > **42 voix**
- SARRAZIN Thibaud, ancien du Lycée français de Sarrebruck (Allemagne) > **41 voix**
- TCHIMBAKALA Dominique, ancienne du Lycée Saint-Exupéry à Brazzaville (Congo) > **44 voix**
- VICENTE ZAITSEVA Maria, ancienne du Lycée français de Valence (Espagne) > **43 voix**

Election du Président / de la Présidente de l'Union-ALFM

Le conseil d'administration nouvellement élu s'isole pour se concerter dans une salle à l'extérieur.

→ Les 12 administrateurs élisent à l'unanimité **Dominique Tchimbakala**, seule candidate à la Présidence, Présidente de l'Union-ALFM pour un second mandat de 2 ans.

